

EXTRAITS

LA VIE SOCIALE ET ACTIVITES depuis le début du confinement

- Mise en place de rendez-vous Skype avec les familles à partir du 17 mars 2020 et jusqu'à ce jour. Pendant la période d'absence de visites, au moins deux après-midis par semaine avec jusqu'à 6 rendez-vous Skype par après-midi.
- Mise en place des visites avec les familles dans un espace dédié depuis le 30 avril 2020 (charte des visites, registre des visites) ; visites tous les jours du lundi au vendredi.
- Possibilité de communication téléphonique avec le résident dès le début du confinement.
- Échange de photos et/ ou vidéos de la part des familles via le service animation pour le résident.
- Animation individuelle en chambre avec le soutien des équipes soignantes :
 - Depuis le début du confinement, animation individuelle en chambre avec un horaire spécifique pour les soignants : Jeu de société, temps de parole, activités mémoire, atelier écriture (tableau de suivi pour chaque étage en coordination avec les équipes) ; à partir du 13/05/2020, les animations individuelles sont progressivement remplacées par des animations en petit groupe/ couloir.
 - Animation couloir : chant ambulatoire (au moins 2 fois par semaine), gym douce (au moins une fois par semaine par étage) ;
 - Dès le début de la crise : aide à la marche au sein de l'établissement, au moins une fois par semaine pour chaque résident ;
 - Chant et musique aux fenêtres des chambres avec intervenant à l'extérieur
 - Reprise de l'activité gym avec Siel Bleu le 08/06/2020, en priorisant un groupe par étage, et prenant en compte les habitudes des résidents et en priorisant les résidents à mobiliser.
 - Reprise d'un groupe belote le 25 mai 2020 à la demande de résidents.
- Au début de la crise : organisation des repas en chambre et pour certains résidents, le repas est proposé à la porte de la chambre, en vis-à-vis avec leur voisin de chambre pour permettre le contact avec les voisins de chambre (conformément aux recommandations de l'ARS) ;
- A partir du 25/05/2020, repas en salle à manger aux étages, et en petit groupe, avec respect des distanciations afin de répondre soit aux demandes du résident, soit à des pathologies démentielles.
- Kinésithérapeute : 2 kinésithérapeutes interviennent au sein de l'établissement ; leur activité a repris depuis le 04 mai 2020 ;
- Coiffeur : afin de proposer des rendez-vous aux résidents, deux coiffeuses interviennent depuis le 25/05/2020 ; fin de la limitation des intervenants début juin.
- Pédicure : reprise de son activité le 20/05/2020.